

# Patrimoine

de la Motte Tilly & du Nogentais

## Valorisation et Défense du Patrimoine : Les Actualités

---

7 mars 2022

ISSN 2729-4404

---



Cette image printanière de notre clocher, prise au Presbytère de La Motte Tilly, siège de nos associations, porte un message d'espoir dans ces périodes de trouble et d'instabilité. Resserrons les rangs, unissons nos efforts pour donner bénévolement à la hauteur de nos capacités. Dans nos rôles de bénévoles, toute action désintéressée est bienvenue ! La sauvegarde du patrimoine a besoin de nous tous et aujourd'hui c'est en faveur des Ukrainiens et aussi des Polonais qui les accueillent que nous nous tournons. Agissons !

**Festival de musique**  
**Classique**  
*Parrainé par*  
**Bertrand CHAMAYOU**

Les 19 et 20 mars 2022 à 16h  
Dans l'orangerie du château

Direction artistique  
**Isabelle DURIN**

lesamisduchateaudelamottetilly@orange.fr

Les Amis du Château de la Motte-Tilly **Billetterie en ligne sur le site**

**RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :**  
Château : 03 25 39 99 67 - Association : 06 07 65 79 93 **TARIFS : 20 €**  
**GRATUIT MOINS DE 12 ANS**

INPS - Ne pas jeter sur la voie publique

Logos des partenaires : Centre des Monuments Nationaux, Aube LE DÉPARTEMENT, Nogent-sur-Seine Passionnement, OTNVS, Brasse Boulangerie Pâtisserie, Patrimoine, GrandEst, etc.

Organisé par l'Association des Amis du Château de La Motte Tilly et sous la houlette de son dynamique président Claude RONDONI, ce premier festival se tiendra les 19 et 20 mars prochains et nous comptons parmi les sponsors.

Un très bon programme, sous la direction artistique d'Isabelle Durin, avec des concerts dans l'orangerie du château, mais aussi un concert dans les salons du château lui-même le samedi à 11 heures.

Nous supportons cette association tant pour ses manifestations que pour ses restaurations et vous invitons également à les aider.

Renseignements et inscriptions sur le site de notre association amie :

<https://lesamisduchateaudelamottetilly.org>

## Festival de musique classique

Invitation au Voyage....

Sous le parrainage de Bertrand Chamayou

Les amis du château de la Motte-Tilly et son président, Claude Rondoni, sont heureux de vous présenter la première édition du festival de musique classique sous le parrainage exceptionnel du pianiste Bertrand Chamayou qui nous fera l'honneur de sa présence en solo et en duo, avec le pianiste Maxime Zecchini.

Suivront le baryton-basse, Damien Pass, la violoniste Isabelle Durin et l'altiste Lilla Michel-Peron.

L'Orangerie sera le théâtre des errances du promeneur solitaire; la quête intérieure du poète vers un absolu rêvé et fantasmé rimera avec les destinations enchantées, fruits de son imaginaire; grâce à la musique, ce sera un voyage au-delà des contingences, où les rêveries procurées par les sons nous transporteront loin...loin...

### Samedi 19 mars à 11h Grand Salon du château

Isabelle Durin, violon  
Lilla Michel-Peron, alto  
Œuvres de Mozart, Borghi, Schubert, Halvorsen

### Samedi 19 mars à 16h Orangerie du château

Bertrand Chamayou, piano  
Maxime Zecchini, piano  
*Pèlerinage: destination vers l'Absolu*  
Œuvres de Debussy, Liszt...

### Dimanche 20 mars à 16h Orangerie du château

Damien Pass, baryton-basse  
Maxime Zecchini, piano  
*Vagabondages...*  
Œuvres de Saint-Saëns, Schumann, Duparc, Vaughan Williams

Isabelle Durin, violon  
Maxime Zecchini, piano  
*Errance d'un Violon bohème*  
Œuvres de Schubert, Brahms, Hubay, Vecsey, Suk..

## TOMBEAU de l'ABBÉ TERRAY :

**A noter la visite commentée le dimanche 22 mai à 15 heures**

---



Les restaurations vont bon train et bien entendu nous avons tous hâte de retrouver bientôt réunis autour de ce monument classé.



# LE PRINTEMPS DES CIMETIÈRES

RENDEZ-VOUS AU CŒUR DES JARDINS DE PIERRE...

**A noter d'ores et déjà la date du :**

**Dimanche 22 mai à 15 heures devant l'église de La Motte Tilly !**

En effet, notre association organisera à l'occasion du « Printemps des Cimetières, pour sa 7<sup>e</sup> édition, en collaboration avec notre association amie « Valorisation du Patrimoine Funéraire »

- Une visite commentée de l'église de La Motte Tilly et du tombeau de l'Abbé Terray. Un développement de notre sujet déjà programmé en 2020 et 2021 : « *Joseph Marie Terray, Seigneur de La Motte Tilly, du siècle des lumières aux ténèbres du tombeau* »
- A cette occasion, une visite libre du cimetière de La Motte Tilly où se trouve la sépulture de Léon François Fernand BENARD, mort pour la France le 31 janvier 1918. Cette première guerre mondiale vit également la disparition de certains Mottois, dont Marcel BENOIT, Marius VAJOU, Maurice CARTIER, Georges MY, Lucien et Louis PELLETIER, Ernest DENIS, Théodule et Emile GRILLAT, Maurice CHOMET, Robert MASSEY, Joseph LANDREA.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BÉNARD**

Prénoms *Léon Fernand François*

Grade *2<sup>e</sup> classe*

Corps *1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs de P.C.B.*

N<sup>o</sup> *4345* au Corps. — Cl. *1892*

Matricule *18* au Recrutement de *Traynes*

Mort pour la France le *31 janvier 1918*  
à *La Motte Tilly (Aube)*

Genre de mort *maladie contractée au front*  
*Mort pour la France* *sur le front*

Né le *18 juillet 1892*  
à *La Motte Tilly* Département *Aube*

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>o</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le *21*  
par le Tribunal de *D. C.*  
acte ou jugement transcrit le *acte de décès*  
*dressé à La Motte Tilly*

N<sup>o</sup> du registre d'état civil *1892*

534-708-1921. [20434.]

Bien entendu, bien que leurs sépultures ne soient pas à La Motte, nous évoquerons Gilbert de ROHAN CHABOT et les autres seigneurs de La Motte dont les plaques commémoratives seront à redécouvrir dans la chapelle septentrionale de l'église de La Motte Tilly



**Dimanche 22 mai à 16 heures à l'église de La Motte Tilly :**  
**Joseph Marie TERRAY du siècle des lumières au ténèbres du tombeau**





## LA MOTTE TILLY VUE DU CIEL

---

C'est à une de nos plus fidèles membre de BLUNAY que nous devons cette magnifique image de notre château et de notre village. Merci !



## ÉGLISE SAINT LAURENT DE NOGENT : RÉ OUVERTURE ET 600<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

---



La restauration de l'église Saint-Laurent est arrivée à son terme et cette année 2022 est aussi celle de son 600<sup>e</sup> anniversaire.

**Nous pourrions découvrir ensemble cette magnifique restauration :**

**Le samedi 12 mars à 15h30**

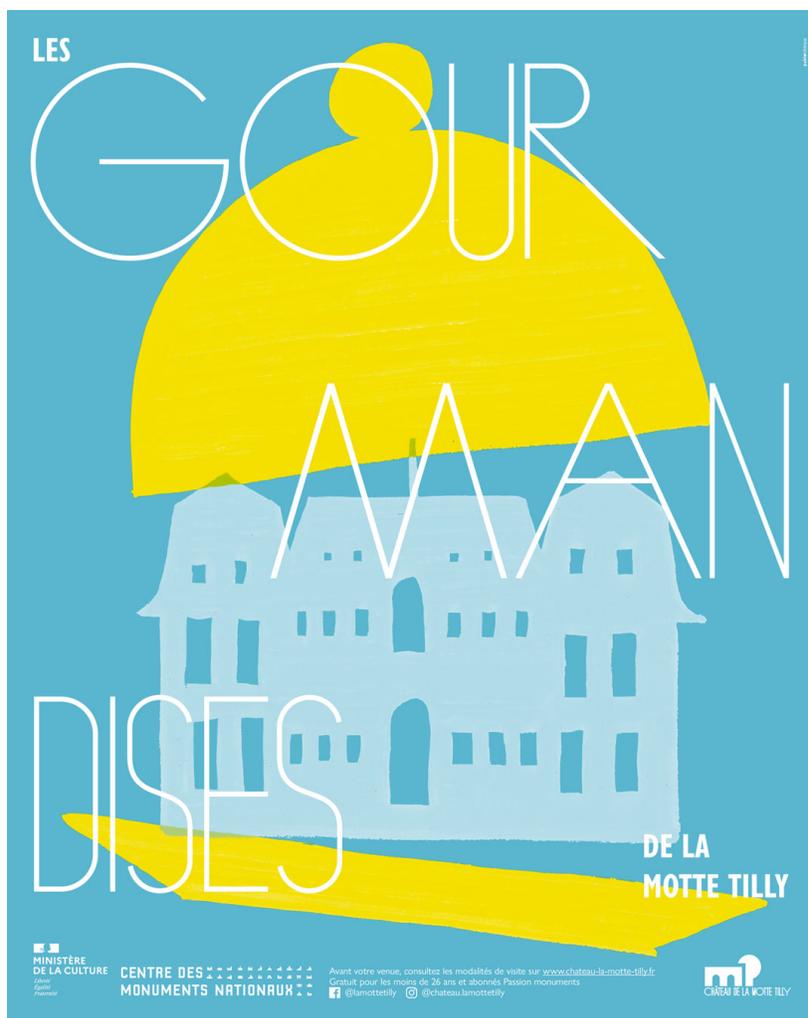
Un concert de cuivres sera donné à cette occasion, interprété par l'orchestre symphonique de l'Aube.

**Le lendemain, dimanche 13 mars à 10h30,  
messe solennelle avec le nouvel évêque de Troyes, Monseigneur JOLY.**

La municipalité ainsi que nos associations amies, la CSVPN et son président Gérard Ancelin tout comme la RCSN avec son président Jean Maccagno, également soutiens et rédacteurs dans nos cahiers, sont ici félicités pour leurs actions.

**FESTIVAL D'ÉTÉ À LA MOTTE TILLY**

---



Les dates du premier opus de notre triptyque « **Les Gourmandises de La Motte Tilly** » sont confirmées :

**Samedi 27 et Dimanche 28 Août 2022.**

Nous sommes très fiers de porter ce projet avec Mathias LE GALIC, Administrateur du château.

Vous découvrirez donc la nouvelle affiche, en accord avec la charte graphique du château.

Nous avons fait les demandes de subvention aux différentes instances municipales, communales, départementales et régionales qui sont en cours de réalisation. Merci à la Communauté de Communes du Nogentais et à la mairie de La Motte Tilly pour leurs contributions.

Notre association et l'administration du château de La Motte Tilly oeuvrent actuellement avec « Jardins, Arts et Cie », notamment organisateurs des « Journées des plantes & Art du jardin » à constituer un programme particulièrement attractif pour les familles.

Les futurs exposants rassemblant les producteurs du terroir Auboisi et les chefs de notre région seront sollicités prochainement.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de l'organisation.

A ce stade, les contacts auprès desquels vous pourrez vous rapprocher, sont :

- Le Château de La Motte Tilly
- Jardins Arts et Cie
- Notre association : Mail : [lamottetilly@gmail.com](mailto:lamottetilly@gmail.com)
  - o Jean-Marie HUBERT, Président 06 08 75 16 16 ou
  - o Aurélie BIANE, vice-présidente

## ACTUALITÉS DANS LE NOGENTAIS

---



Inutile d'en ajouter, le site de l'OTNVS est parfait et mis à jour en permanence !  
A consulter ici : <https://tourisme-nogentais.fr/fr>

## L'ENFANCE AU CHATEAU

---



L'enfance au château de La Motte Tilly.....

Découvrez l'enfance d'« Alette » (en réalité Aline) et Gilbert de Rohan Chabot, Et ce, encore jusqu'au 30 avril.

Comme toujours, des visites brillamment conduites, ou le niveau culturel n'entame jamais le côté ludique, grâce à une mise en scène et un script parfait.

A ne manquer sous aucun prétexte et les tous jeunes y trouveront largement leur compte.

## **URGENCE UKRAINE**

---



Les heures sombres que nous vivons actuellement nous incitent à augmenter notre activité à destination de ceux qui souffrent.

Cet hiver, nous avons multiplié les dons annuels à destination de nos associations sélectionnées, avec une donation complémentaire pour l'Ukraine, notamment à :

- La Fondation de France
- Le Secours populaire
- Le secours Catholique
- **L'Ordre de Malte (très présent sur le site des opérations en Ukraine et en Pologne)**
- La Croix Rouge Française

N'oubliez pas que les dons à ces associations ont des avantages indéniables :

- Une déduction fiscale de 66 % vous permet donc de donner beaucoup plus : Pour 100€ de don cela vous coûte 33 € seulement, mais ce sont bien 100 € qui vont dans le fonds d'aide.
- Les sommes sont immédiatement disponibles pour acheter ce qui manque, où cela manque, en temps réel (contrairement aux dons en matériel qui ne ciblent pas aussi bien les besoins en temps réel et qui vous coûtent 66 % de plus ...)
- Ce sont des associations dignes de confiance, donc où vous êtes certains de la destination des fonds, ce qui est une priorité de choix compte tenu des détournements qui sont parfois constatés.

Nous organisons dès maintenant des possibilités d'hébergement pour les réfugiés avec moyens de locomotion et le premier sera disponible à la fin de ce mois. Il va juste nous manquer des possibilités de restauration.

Si vous aussi offrez des possibilités d'accueil, faites-le nous savoir.

Par ailleurs, notre Maire, Olivier Doussot nous informe de la mise en place par la CCN d'un dispositif que nous vous retransmettons in extenso ci-après  
Dès lors que nous aurons des précisions sur les dates et horaires de collectes nous vous le ferons savoir et sommes à votre disposition par mail : [lamottetilly@gmail.com](mailto:lamottetilly@gmail.com) ou téléphone : 06 08 75 16 16.

---

Bonjour à tous,

Suite à l'appel de plusieurs présidents d'association et mottois concernant l'organisation de collecte de dons, vous trouverez pour votre information, ci-après, un message de la Communauté de Commune du Nogentais.

mail transféré

-----  
Le 05/03/2022, à 11:06, raphaelle lanthiez a écrit :

Bonjour à Tous ,

La communauté de communes vous propose d'être le relais pour acheminer les dons à la protection civile à Troyes .

Les communes qui reçoivent déjà des dons pourraient les transférer dans les locaux techniques de la communauté de communes afin qu'elle les achemine à Troyes une fois par semaine.

Les communes qui ne peuvent pas recevoir et centraliser les dons , pourraient informer leurs habitants du point de collecte de la CCN au Cardinal dans les locaux de l'interco ainsi que les horaires d'ouverture .

Nous vous communiquerons les horaires du point de collecte en début de semaine prochaine.  
Si vous connaissez des bénévoles pour ouvrir et aider à trier, merci de les informer .

D'avance merci, très cordialement

**Raphaële LANTHIEZ**

---

La Mairie de La Motte Tilly s'associe dans la démarche d'aide aux ukrainiens.

En tant que Présidents d'association, vous pouvez en faire le relais par le biais de vos réseaux respectifs.

Au vu de la proximité de Nogent sur seine et dans l'objectif d'être le plus efficace possible, les dons peuvent être déposés directement sur site à Nogent dans les locaux de la CCN. Je reviendrais vers vous pour vous communiquer les horaires d'ouverture pour la collecte dès que j'en aurais connaissance.

Cependant, la Mairie de La Motte Tilly est prête à laisser la salle polyvalente à disposition pour la collecte de dons sous la responsabilité des associations qui le désirent. Je vous demanderais juste de me tenir informé si cela était le cas.

Dès demain, sur le site internet de la commune de La Motte Tilly, un article sera mis en ligne afin de relayer ces informations auprès des Mottois afin d'acheminer les dons le plus rapidement possible.

Je vous remercie par avance à toute l'attention que vous porterez à ce message.  
Bien cordialement et solidairement.  
Olivier Doussot.

## DONS

---

Vous le savez, tous les membres de nos associations sont bénévoles.

Aucune cotisation, aucun frais, aucune rémunération.

C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à faire des dons directement aux associations de confiance.

E n'oubliez pas, votre coût réel n'est que de 33 % de votre don, n'hésitez pas, car passer par ces associations, c'est donner plus !

The image shows a digital donation form with a blue header 'MON DON'. Below the header, there is a blue button with a checkmark and the text 'Je donne une fois'. Underneath, there are four buttons for donation amounts: '50 €', '100 €', '200 €', and '500 €'. The '500 €' button is highlighted in blue. Below these buttons is a text input field labeled 'Montant libre' followed by a Euro symbol '€'. At the bottom of the form, a blue box contains the following text: 'Votre don ne vous coûte que : 170 € après réduction de votre impôt sur le revenu (réduction de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable). PS : Vos dons ponctuels ou réguliers, sont déductibles à 75% de votre IFI et 60% de l'impôt sur les sociétés.'

---

**Valorisation et Défense du Patrimoine de La Motte Tilly et du Nogentais**

[www.patrimoine-lamottetilly.fr](http://www.patrimoine-lamottetilly.fr) - [lamottetilly@gmail.com](mailto:lamottetilly@gmail.com) - ISSN 2729-4404

---

**Festival de La Motte Tilly**

Association régie par la loi de 1901

Enregistrée à la Préfecture de l'Aube sous le numéro W102004283 - SIREN 899572358

1, rue de la Croix des Champs 10400 - LA MOTTE TILLY

